

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**Nombre de Conseillers :Présents : 14En exercice : 17Votants : 15

L'an **DEUX MILLE VINGT CINQ**, le **JEUDI VINGT TOIS OCTOBRE**
le Conseil Municipal de la Commune d'ÉTAULES (Charente-Maritime), dûment
convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle municipale, à 19h00,
sous la **présidence de Vincent BARRAUD, maire**.

Date de convocation du Conseil Municipal : **16 octobre 2025**.**Présents :**

BARRAUD Vincent, WATRIN Béatrice, ETIENNE Jean, TURPIN Sylvie, MOTARD Daniel, BOITIER Jean-Louis, BUREAU Nadia, RENAUDIN Didier, BLAIS Céline, JEUNESSE André, GAGNADRE Josselyne, LOUIS Gilles, AUDEBERT Délizia, de LACOUR SUSSAC Hugues.

Absents : GAURIVEAUD Jean-Jacques, FOUCHER Nicolas**Absents ayant donné pouvoir :** AUTIN Martine à BLAIS Céline**Secrétaire de séance :**

Le conseil municipal nomme par 15 voix

...MOTARD Daniel en qualité de secrétaire de séance (art. L. 2121-15 du CGCT).

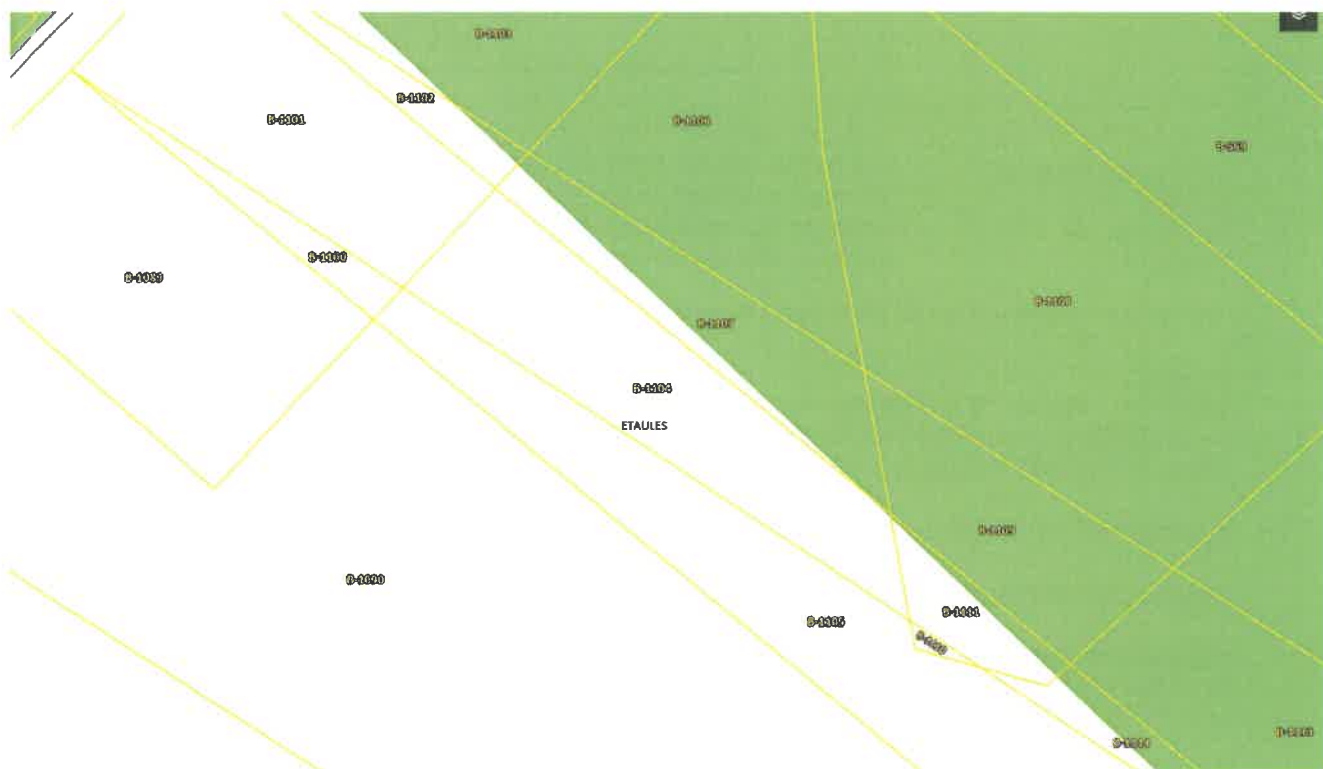
Sylvie BOUTEILLER, Directrice Générale des Services assiste à la séance, sur prescription de monsieur le Maire, conformément à l'article L.2541-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, mais sans participer aux délibérations, votes et décisions.

**DE 068-2025/10-005 ADDITIF A LA DELIBERATION DE055-2025-09-007 ECHANGE DE TERRAINS
RUE DE LA CROIX RUE DU CLOS DE LA PORTE**

Le maire rappelle au conseil municipal que par délibération n°DE055-09-007 la commune a décidé de procéder à un échange de terrains sis rue de la Croix contre des terrains de même surface et zonage rue du Clos de la Porte. La délibération portait sur 4 parcelles cadastrées section B n°1105 pour une surface de 1.670 m², B n°1089 pour une surface de 1.070 m², B n°1090 pour une surface de 6.082 m² et B n°0565 pour une surface de 6.400 m², soit un ensemble faisant une surface de 15.222 m², situé en face de la ferme, rue de la Croix et appartenant à la commune. 2 petites parcelles jouxtant cet ensemble ont été oubliées, il s'agit des parcelles cadastrées B n°1100 pour 113m² et B n°1110 pour 25m², soit 138m² supplémentaires à échanger.

Le maire propose au conseil municipal d'ajouter ces 2 parcelles à l'échange de terrain portant ainsi la surface globale de l'échange de 15.222 m² à 15.360 m²

ÉTAULES



Le conseil municipal après en avoir délibéré par 15 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION

- **DIT** que les 2 parcelles sont ajoutées à l'échange de terrains rue de la Croix/rue du Clos de la Porte
- **DIT** que la surface totale de l'échange est portée de 15.222 m² à 15.360 m²
- **CHARGE** le maire de mener à bien cette procédure d'échange
- **AUTORISE** le maire à signer tous documents nécessaires à intervenir

Pour extrait conforme



Le Maire, Vincent BARRAUD.

Le secrétaire, Daniel MOTARD